

Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre
Pazy
bief 25 du versant Seine, la Chaise

pont routier isolé de la tranchée de la Chaise (canal du Nivernais)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA58000891
Date de l'enquête initiale : 2011
Date(s) de rédaction : 2012
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale canaux de Bourgogne
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé
Réseau hydrographique : canal du Nivernais
Références cadastrales :

Historique

D'après le projet de l'ingénieur ordinaire Poirée, approuvé en 1825, les ponts situés sur la partie du canal reliant La Chaise à Coulanges-sur-Yonne devaient être au nombre de 33. Ils présentaient quatre mètres de largeur de voie et étaient composés d'un tablier en charpente, de deux culées en maçonnerie et de garde-corps en bois. (Archives nationales, F14 6984)

Période(s) principale(s) : 19^e siècle

Description

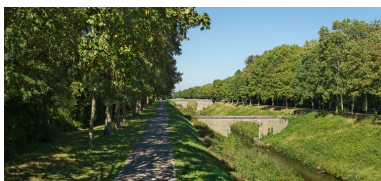
Pont routier aménagé sur la tranchée de la Chaise. Il permet une desserte locale. Il est composé de culées, d'une voûte et de parapets en moellon et pierre de taille.

Éléments descriptifs

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



La tranchée avec au premier-plan, le pont aqueduc suivi du pont routier isolé.
Phot. Pierre-Marie Barbe-Richaud

IVR26_20135800433NUC4AQ

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

présentation du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001997)

synthèse sur les ponts du canal du Nivernais (canal du Nivernais) (IA89001996)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Cécile Lestienne, Virginie Malherbe, Aurélie Lallement

Copyright(s) : (c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



La tranchée avec au premier-plan, le pont aqueduc suivi du pont routier isolé.

IVR26_20135800433NUC4AQ

Auteur de l'illustration : Pierre-Marie Barbe-Richaud

Date de prise de vue : 2013

(c) Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation